



GRAND LYON
communauté urbaine

NICE
CÔTE
d'AZUR



Les observatoires de l'environnement sonore



Acoucité : Membres et Partenaires



CETE
Lyon



GRAND LYON
communauté urbaine



NICE CÔTE AZUR
VALANCE AGGLO
SUD RHÔNE ALPES

- GRAND LYON
Mission Ecologie Urbaine
- CERTU
Centre Études Réseaux Transports Urbanisme constructions publiques
- CSTB
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
- INRETS
Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité
- ENTPE
École Nationale des Travaux Publics Lab. Sciences Sociales de l'Habitat
- CETE de Lyon
Centre d'Etude Technique de l'Équipement
- VILLES
Villeurbanne, Chassieu, Saint Genis Laval, Monaco...
- AGGLOMERATIONS
Nice, Lille, Grenoble, ,Saint-Etienne, Nancy, Montbéliard, Valence
- BRUITPARIF
Observatoire Ile de France
- AITF
Groupe Bruit de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France



Partenaires :

MEEDDAT, Fondation de France, Ademe, Aéroport St Exupéry, Europe...



Acoucité : pôle de compétences associatif sous convention Grand Lyon

- **Années 90**

- Loi cadre sur le bruit...
- Réflexion sur un pôle bruit
- Opportunité d'un contrat Européen (Diapason)

- **Création en 1996, à l'initiative du Grand Lyon**

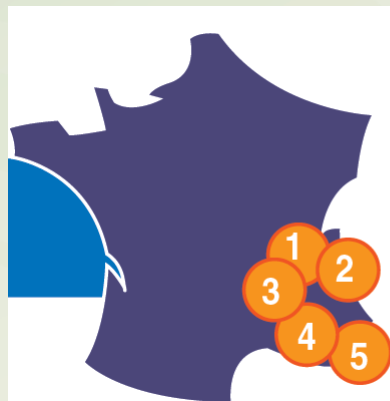
- Mettre en place et gérer un observatoire sur des sites pilotes
- Mission de recherches répondant aux besoins des collectivités

- **Aujourd'hui, un pôle de compétences partenarial :**

- Services techniques, Ministères, Europe.
- Collectivités,
- Centres de recherches, universités, Grandes écoles

Les nouveaux observatoires

- Appel à manifestation d'intérêt du MEEDDM et de l'ADEME en septembre 2010
- 4 agglomérations du quart Sud Est retenues et accompagnées par Acoucité dans la mise en œuvre de leur observatoire



- 1 • Grand Lyon
- 2 • Agglomération de Grenoble
- 3 • Saint-Étienne Métropole
- 4 • Communauté d'Agglomération d'Aix-en-Provence
- 5 • Agglomération Nice Côte d'Azur



Le phasage

- Financé par le ministère et l'ademe sur 3 ans
- Passage du relais aux collectivités en 2014

Définition des typologie des situations sonores représentatives du territoire

- Les acteurs politiques et les services techniques
- Mesures prioritaires (projets) ou représentatives (lieux emblématiques) et points noirs bruit
- Répartition sur le territoire en fonction de la population

Typologie points de mesure en 3 catégories

- **1- permanents**
 - Zones très dégradées (situations critiques)
 - Zones «sensibles» (scolaire, hôpital...)
 - Réserves de silence, zones calmes, parcs...
 - Lieux emblématiques
- **2- long terme**
 - Aménagement voirie, transports en site propre
 - Activités (commerciales, culturelles...)
 - Opérations d'urbanisme...
- **3- court terme, événementiel**
 - Festif
 - Chantiers...
 - Test expérimentation (zone « 30 », ...)



Le CCTP

- CCTP type
- Accompagnement, validation technique et suggestions
- Passation de marché

Déploiement

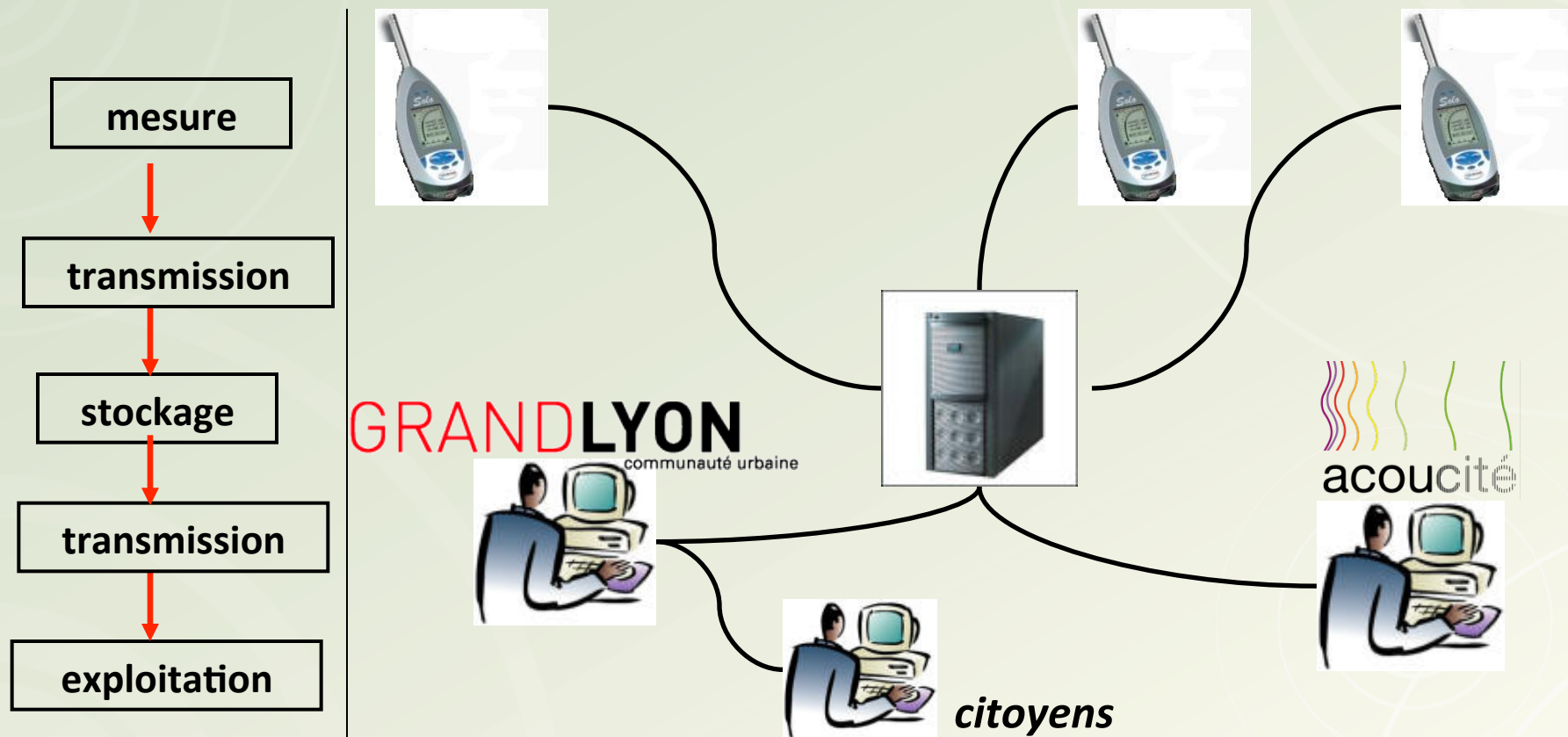
- Validation acoustique des sites (sources parasites, implantation physique possible, privé/public)
- Sites retenus et validation par les instances
- Déploiement des balises en fonction du calendrier des projets

Les données

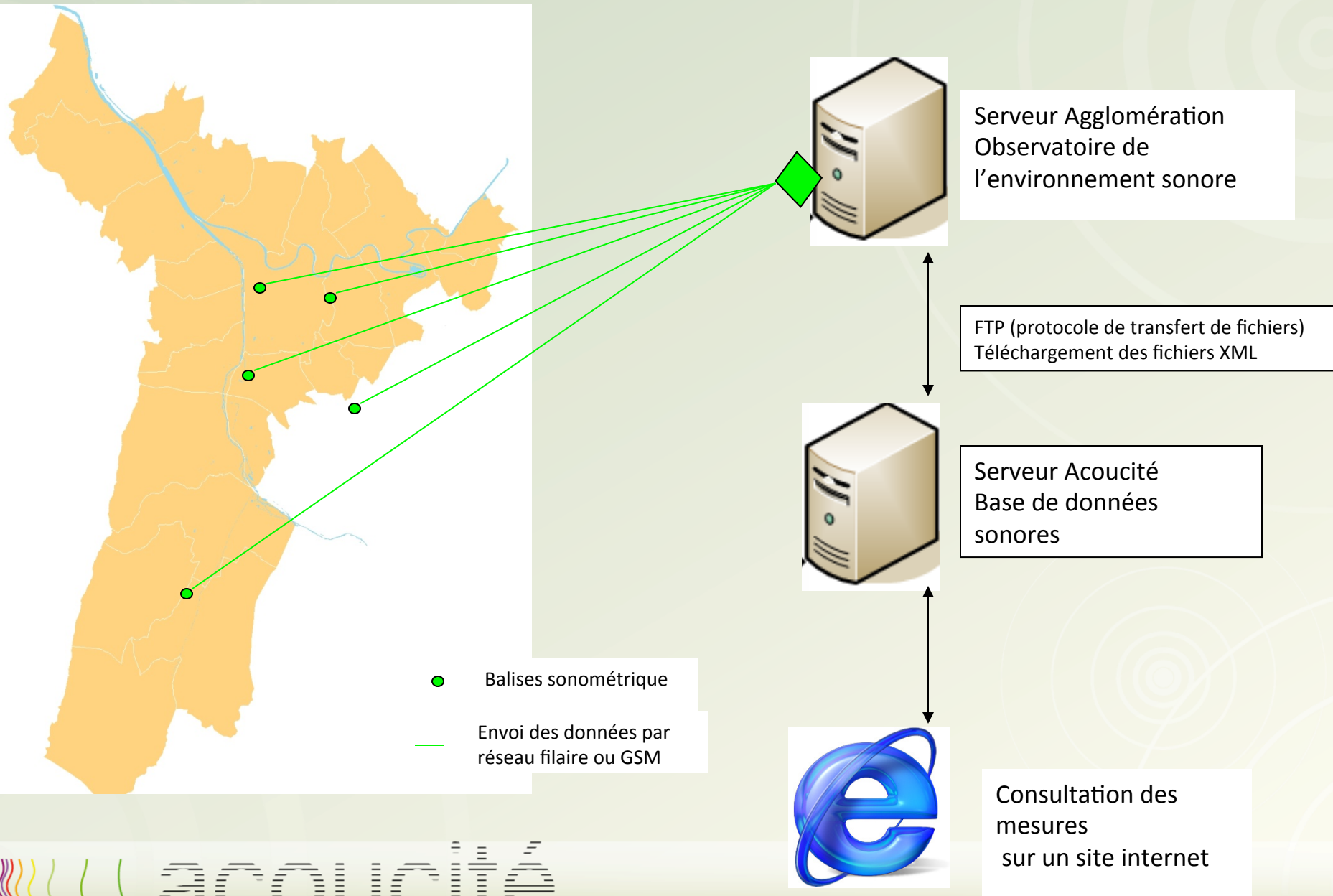
- Hébergement
- Récupération
- Analyse, validation
- Publication

L'observatoire du Grand Lyon

Schéma de principe du réseau du Grand Lyon



Cas 1 hébergement des données sur le serveur de l'agglomération / cas 2 Fournisseur / cas 3 Acoucité



Les données (suite)

- Traitement
- Communication
 - Peu de recul sur la problématique bruit
 - Pas de volonté de temps réel
 - Possibilité d'écoute à distance

Bilan à ce jour

- 3 marchés passés pour les balises
- Les 3 premières stations pilotes au second semestre 2012
- Pour le Grand Lyon une dizaine de stations supplémentaires sont prévues pour 2012-2013 (visite site Internet)



Partenariat entre acoucité et Bruitparif avec le soutien du Grand Lyon

HARMONised Noise Information for Citizens and Authorities

Localisation :

Le Grand Lyon et l'agglomération parisienne serviront de sites-tests

Durée du projet HARMONICA :

3 ans, du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2014

Coût total prévisionnel :

un million d'Euros (dont 50% pris en charge par financement LIFE +)

Objectifs

- Faciliter l'accès du grand public et collectivités territoriales à l'information sur la situation de l'environnement sonore
- Rendre compréhensible cette information
- Harmoniser les méthodes pour comparer les territoires et évaluer les actions de réduction du bruit

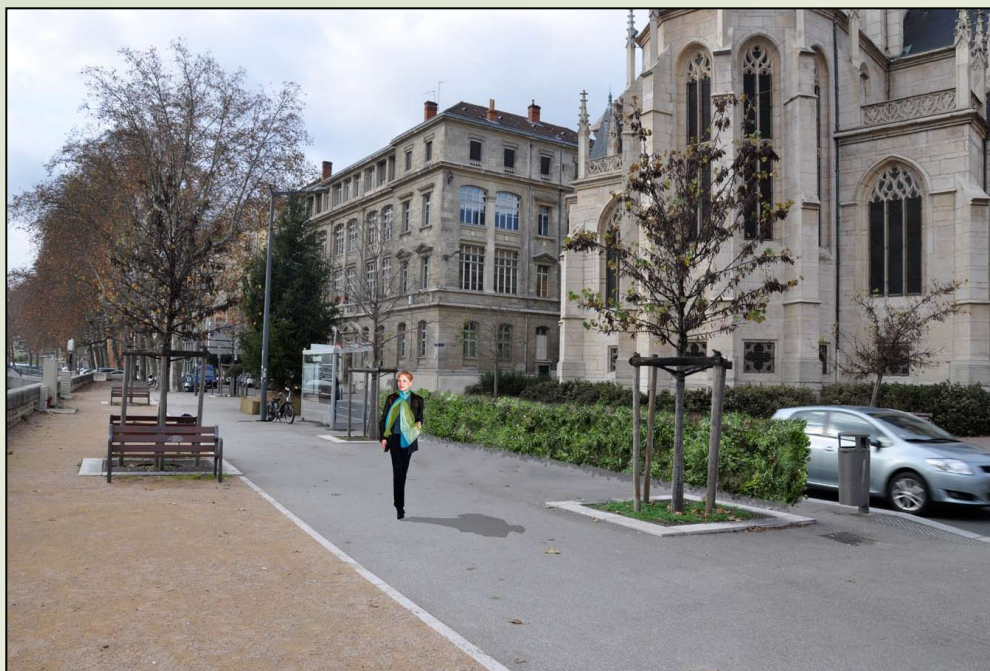
Outils développés

- Le nouvel indice sur le bruit : Common noise index (CNI)
 - facilement compréhensible
 - plus proche du ressenti des populations
 - accessible pour le grand public et les collectivités territoriales
- Le portail internet **www.noiseineu.com**
- Une base de données de suivi du CNI
- Un guide à destination des collectivités territoriales
- Un réseau d'échanges d'expériences et de partage des connaissances



Projet Hosanna

*Journée Thématique
Rendez vous à Lyon le 22 janvier 2013*



Atténuation du bruit environnemental au moyen de
matériaux naturels, artificiels et recyclés